



Villanueva de la Cañada, 15 Noviembre 2025

Chère famille associée,

Après un mois intense de réunions et d'échanges avec le Président de la Mission Laïque Française (MLF), son Directeur Général, des hauts fonctionnaires du Ministère des Affaires étrangères, la Ministre déléguée chargée de la Francophonie, la Directrice de l'AEFE, plusieurs sénateurs responsables des questions de culture, d'éducation et des Français à l'étranger, l'Ambassadrice de France en Espagne, ainsi qu'avec les représentants du Comité d'Entreprise de notre établissement, **nous avons transmis de manière claire et détaillée toutes nos préoccupations concernant la décision de la MLF de rechercher un nouveau partenaire pour ses neuf centres en Espagne.**

Vous trouverez ci-joint la **Newsletter n° 44**, qui présente un résumé de toutes les informations disponibles à ce jour, ainsi que **les demandes formulées par nos fédérations FAPALFE et FAPEE auprès de la MLF, au nom de l'APAELM et des autres 9 APEs des Lycées Français MLF en Espagne.**

Nous avons le plaisir de vous informer que, grâce au travail conjoint des associations de parents des établissements MLF et de nos fédérations (FAPALFE et FAPEE), la MLF a d'ores et déjà confirmé les engagements suivants :

1. **Continuité sociale** : garantie de la totalité des contrats du personnel, maintien des postes, de l'ancienneté et des conditions contractuelles.
2. **Continuité pédagogique** : maintien de l'enseignement français homologué conduisant au baccalauréat, en cohérence avec le projet MLF 2030.
3. **Continuité partenariale** : les établissements resteront intégrés au réseau MLF Monde, bénéficiant de son accompagnement, de ses ressources et de la promotion de ses valeurs fondamentales : laïcité, interculturalité et humanisme.
4. **Stabilité financière** : critère déterminant dans la sélection du futur repreneur, conformément à nos demandes.
5. **Défense des valeurs fondatrices de la MLF**
6. **Soutenir la relance du réseau espagnol dans le cadre du projet MLF 2030**

Calendrier des prochaines réunions déjà planifiées avec la MLF :

- 18 décembre 2025 : Information publique et échanges
- 18 février 2026 : Décision sur l'offre ferme et choix du repreneur
- 19 février 2026 : Annonce officielle du choix
- Février – avril 2026 : Deux mois d'intégration et d'ajustements
- 2 avril 2026 : Validation finale du partenariat
- 7 avril 2026 : Clôture officielle du processus

L'APAELM continuera à vous tenir informés de tout ce qui concerne l'avenir des neuf centres MLF en Espagne. N'hésitez pas à nous faire part de vos doutes ou questions.

Cordialement,

Bureau APAELM